



VILLE D'ANDRESY

en Yvelines

DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE
CENTRE DE LOISIRS

Tel: 01.39.27.11.23
Télécopie: 01.39.27.34.84

Information aux familles dont les enfants sont scolarisés sur l'école maternelle Saint-Exupéry

Objet : réfection de la toiture de l'école maternelle Saint-Exupéry.

Madame, Monsieur,

La municipalité s'est récemment engagée à effectuer les travaux de réfection de la toiture de l'école maternelle Saint-Exupéry dans les meilleurs délais.

Pour ce faire une enveloppe budgétaire importante a été réservée pour ce projet.

La concertation effectuée au cours du mois de septembre avec les enseignants, les représentants de parents d'élèves et la municipalité a permis de trouver une solution à ce projet.

Une proposition a été donc faite auprès de l'inspecteur de l'Education Nationale et nous venons de recevoir un avis favorable.

Je vous informe donc par ce courrier que les travaux débiteront dès le début des vacances de la Toussaint et ce jusqu'à la fin décembre.

Durant cette période, les élèves des classes de Mesdames Barrat et Tonnelier seront accueillis au sein du centre de loisirs Saint-Exupéry situé rue des écoles en contrebas de la maternelle.

Afin de garantir un accueil de qualité, des espaces adaptés seront aménagés. Ainsi les enfants et les enseignants bénéficieront de deux classes, d'un dortoir, de sanitaires, de deux cours et d'une salle de motricité.

Actuellement le service « Vie Scolaire » et l'équipe d'enseignants s'organisent afin que chacun puisse évoluer dans des conditions optimales.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Très cordialement

Le Maire,

Hugues RIBAUT
Conseiller Général des Yvelines